

PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT EN MÉDECINE DE VILLE À ASNIÈRES SUR SEINE

Demande de rdv pour symptômes évocateurs (fièvre, toux, dyspnée) de Covid-19 :

1. Après de votre médecin traitant habituel

2. Après du Centre Municipal de Santé, qui a mis en place une filière dédiée à la prise en charge des patients Covid-19 du lundi au vendredi de 9h à 19h, joignable au 01.78.99.41.80.

Au cas par cas, et après évaluation téléphonique, le médecin décidera de l'opportunité d'une consultation physique. Vous vous rendez au 87 rue des Mourinoux. Une salle d'attente dédiée, un cabinet médical dédié et tout le matériel de protection sont disponibles.

3. La nuit et les WE, Faites le 15.

En cas de tableau compatible avec le Covid-19 :

Le transfert à l'hôpital a lieu seulement en cas de signes de gravité (notamment de détresse respiratoire) et/ou de maintien à domicile impossible.

Ce transfert est validé et organisé avec le SAMU 15 en lien avec le médecin généraliste qui vous a pris en charge.

Le test de dépistage (selon les recommandations en vigueur qui sont amenées à évoluer)

Il est proposé uniquement aux patients présentant des symptômes compatibles avec le Covid-19 dans les cas suivants : personnes à risque (comorbidités avérées), personnel soignant, les trois premiers patients en EPHAD ou structure collective d'hébergement des personnes fragiles et des donneurs d'organes / tissus/ cellules souches.

Ce test est pratiqué sur prescription médicale dans les laboratoires d'analyse médicale asniérois suivants :

- Bioclinic, laboratoire de biologie médicale des 4 routes, 344 avenue d'Argenteuil, 01.47.98.63.00
- Laboratoire Bioascogen, 87 rue Bokanowski, 01.47.93.46.18
- Biogroup laboratoire Asnières, 79 avenue de la Marne, 01.47.93.72.31
- Bioethernalys-Biotek-Asnières, 286 avenue des grésillons, 01.85.78.53.43.

Dans l'attente des résultats du test, la conduite à tenir sera donnée par le médecin prescripteur du dépistage.